

Pour candidater pour une place de titulaire sur les marchés de plein air rennais, vous devez compléter un imprimé (un imprimé à remplir par place de marché demandée) et transmettre les pièces justificatives mentionnées ci-dessous **avant le samedi 27 septembre 2025** à l'adresse suivante :

Mairie de Rennes  
Direction de la Police Municipale et du Domaine Public  
Unité des Droits de Place  
Place de la Mairie – CS 63126  
35031 RENNES CEDEX  
Ou directement aux agents placiers ou par mail : [dmpdp-odp@ville-rennes.fr](mailto:dmpdp-odp@ville-rennes.fr)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉ.**

L'imprimé est disponible :

- A la Direction de la Police Municipale et du Domaine Public  
Palais Saint George (2e étage / bureau 32), 2 rue Gambetta, 35000 RENNES
- Sur le site internet de la Ville de Rennes: <https://metropole.rennes.fr/vendre-sur-les-marches-rennais>
- Auprès des agents placiers en charge des marchés

L'arrêté municipal réglementant les marchés de plein air et couverts ainsi que les tarifs sont accessibles sur le site internet de la Ville de Rennes: <https://metropole.rennes.fr/vendre-sur-les-marches-rennais>

NB : la liste des pièces justificatives d'activité à joindre impérativement à votre candidature est consultable sur notre site internet ou auprès des agents placiers en charge des marchés. L'extrait ci-dessous ne prend pas en compte tous les cas de figure :

<p>Commerçants, artisans, commerçants-artistes, auto-entrepreneurs, forains</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de la carte d'activité commerciale ou artisanale ambulante</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (CERFA 13984 pour les commerçants concernés)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois (pour les commerçants)</p> <p>ou</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers de moins de 3 mois (pour les artisans)</p> <p>ou</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Avis de situation au Répertoire SIRENE de moins de 3 mois (pour les micro-entrepreneurs).</p>	<p>Producteurs, producteurs-revendeurs, producteurs bio</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale + pièce d'identité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'acte de concession (pour les producteurs conchyliculteurs, ostréiculteurs et mytiliculteurs)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Certificat de contrôle délivré par un organisme agréé. Ex : certificat ECOCERT (pour les producteurs bio).</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (CERFA 13984 pour les commerçants concernés)</p>
--	--

MARDI MATIN – MARCHÉ DE CLEUNAY			
PASSAGER	À côté de Mme CHRETIEN (fromages)	ALIMENTAIRE OU NON ALIMENTAIRE	8
MARDI MATIN – MARCHÉ DU GAST			
PASSAGER	À côté de Mr HAVARD (charcutier/traiteur)	ALIMENTAIRE OU NON ALIMENTAIRE	8
MERCREDI MATIN – MARCHÉ DE STE THERESE			
PASSAGER 1	À côté de Mr ABUL (vêtements) – rue des Écotais	MANUFACTURE	6
PASSAGER 2	À côté de Mr ED DARI (chaussures) – rue Bannetel	MANUFACTURE	4
PASSAGER 3	Entre Mr ERMINE (bijoux) et Mr EL BEIYAD (maroquinerie et chaussures) – rue E. Drouillas	MANUFACTURE	6
PASSAGER 4*	À côté de Mr QUERREC (primeur) – rue E. Drouillas	ALIMENTAIRE OU MANUFACTURE	4
PASSAGER 5*	Entre Mme ROZE (boulangerie) et Mr JOHNEY (primeur BIO) – rue V. Louviot	ALIMENTAIRE	5
PASSAGER 6	Entre Mr ROBIN (pommes) et Mr GUYOT (fromager) – rue E. d'Orves	ALIMENTAIRE	8
PASSAGER 7 ( <b>réserve aux camions magasins ou remorques avec auvent</b> )	À côté de Mr KHREUANARONG (cuisine asiatique) – place du Souvenir	ALIMENTAIRE	8
JEUDI MATIN – MARCHÉ DES BROCANTEURS			
PASSAGER 1	À côté de Mr BAILLEUL (pl H. Commeurec)	BROCANTE	4
PASSAGER 2	À côté de Mr CAGNAT (pl H. Commeurec)	BROCANTE	6
JEUDI MATIN – MARCHÉ DE JEANNE D'ARC			
PASSAGER 1	Entre Mme POTIRON (primeur) et Mr GUIMARD (poissonnier)	ALIMENTAIRE OU MANUFACTURE	8
PASSAGER 2	À côté de Mme GAUTHIER (primeur)	ALIMENTAIRE OU MANUFACTURE	5
JEUDI MATIN – MARCHÉ DE SARAH BERNHARDT			
PASSAGER	À côté de Mr RIBAUT (charcutier traiteur)	ALIMENTAIRE OU MANUFACTURE	8
VENDREDI MATIN – MARCHÉ DE BAYET			
PASSAGER	En face de Mr GUY (primeur)	ALIMENTAIRE	8
VENDREDI MATIN – MARCHÉ DE VILLEJEAN			
PASSAGER 1	À côté de Mr CHAUVIN (maraîcher)	ALIMENTAIRE OU MANUFACTURE	8
PASSAGER 2	À côté de Mr HOUTAK (vêtements)	ALIMENTAIRE (sans électricité) OU MANUFACTURE	6
VENDREDI APRES-MIDI – MARCHÉ DE POTERIE			
PASSAGER	À côté de Mme CHIRIE (maraîchage)	ALIMENTAIRE	6
SAMEDI MATIN – MARCHÉ DES LICES			
HALLE BOUCHER	Etal n°18/19/20/21	ALIMENTAIRE	8
HALLE BOUCHER	Etal n°103	ALIMENTAIRE	2
HALLE MARTENOT	À côté de Mr DIVOT (sels)	ALIMENTAIRE	2
HALLE MARTENOT	À côté de Mme CHAPUIS (huiles)	ALIMENTAIRE	3

**\*EMPLACEMENT INTERDIT AUX CAMIONS OU REMORQUES AVEC AUVENT**

Didier LE BOUGEANT

Adjoint délégué aux Commerces  
et à l'Artisanat et au Quartier Centre